

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 479

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 49

Au début de l'alinéa 66, substituer aux mots :

« Ces engagements »

les mots :

« Les engagements mentionnés aux 1° à 5° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.